

Le miroir aux alouettes de la fusion UT2-UT3

La direction de l'UT3 s'apprête à présenter devant le CA , lundi 16 janvier, un projet dont la première étape sera la fusion avec l'UT2 avec perte de personnalité juridique pour ces deux universités.

Comment en est-on arrivé là ?

Au nom de la « *la reconquête de l'IDEX* », une « Feuille de route » a été envoyée aux personnels. Comme à l'habitude, on ne saura pas qui a rédigé cette « Feuille de route ». Envoyée le 5 janvier, présentée le 13 janvier en AG par la direction de l'UPS, elle sera présentée au CA le 16 janvier ! Sans même passer par le CTE, alors que l'enjeu est la disparition de l'université Paul Sabatier comme personnalité juridique.

Pourquoi tant d'opacité et tant d'urgence ?

Peut-être parce que derrière le discours de façade - être compétitif, dépasser les frontières, relever le défi lancé par le processus de Bologne, nécessité d'un « *décloisonnement institutionnel et disciplinaire pour construire une université ouverte et agile* » (sic)- la réalité est moins glamour...

Tout le monde est d'accord ?

« *la reconquête de l'IDEX constitue un accélérateur d'évolutions dont tous les acteurs reconnaissent aujourd'hui la nécessité.* » (p.2) Ah bon ? Nous croyons au contraire que la première nécessité est d'abandonner ces courses à l'échalotte que génèrent les IDEX et autres appels d'offres qui s'auto-proclament d'excellence et qui finiront par réduire la recherche à la recherche de financements... Dans tous les cas : et si on demandait à tous les personnels leur avis, au lieu de décréter qu'ils sont d'accord ?

Etre plus gros pour être plus fort ?

«*les universités, grandes écoles et organismes de recherche de Toulouse partagent aujourd'hui la volonté et l'ambition de construire une université intégrée, reconnue comme université de recherche de premier rang mondial.* » (p.2) La quasi totalité des universités classées aux premières places du classement qui fait saliver nos politiques ne dépasse guère les 20 000 étudiants. Lorsqu'on veut faire une université de plus de 100 000 étudiants, c'est donc que le but est ailleurs...

Université intégrée... enfin... plus ou moins !!

Quel est l'argument avancé pour justifier la disparition de l'université Paul Sabatier ? **Ce serait la nécessité que l'UT « dispose des attributs nécessaires à son identification comme université intégrée »** (p. 4). Mais alors, **pourquoi, en janvier 2019 seuls UT2 et UT3 devraient perdre leur personnalité juridique ?** (p. 2, p. 3, p. 12, p. 13, p.14). Pourquoi n'est-ce pas le cas de l'INSA et de l'INP (l'INP a aussi le statut d'université), faisant soi-disant partie du même « premier cercle » ?

Une nécessité pour bénéficier des fonds IDEX ??

La manne des financements IDEX est au coeur de ces transformations. **Mais alors, pourquoi UT1 et ISAE « participeront en particulier directement au pilotage de l'IDEX et ont vocation à bénéficier de ses actions » (p.9) alors qu'ils ne sont que dans un « deuxième cercle » à qui l'on ne demande pas de perdre sa personnalité juridique ?**

« L'université de Toulouse » ne sera pas une université !!

« Quatre établissements membres de l'actuelle COMUE – les universités Toulouse 2 Jean Jaurès (UTJJ), Toulouse 3 Paul Sabatier (UPS), l'Institut National Polytechnique (INP) de Toulouse et l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) - **constituent au plus tard le 1/1/2018, un grand établissement ou un** établissement expérimental de statut dérogatoire spécifique équivalent dénommé « Université de **Toulouse (UT)** ». » (p.2) Dit autrement, « l'université de Toulouse » n'aura d'université que le nom !

Formation : une université à deux vitesses

« **L'addition de ces compétences permet à l'UT (...) de diplômer 10 000 étudiants** » (p.4).

Actuellement, UT3 diplôme à elle seule près de 8000 étudiants... On nous dit que ce chiffre de 10 000 est à revoir, qu'il ne concerne que les doctorats et certains masters. Mais alors, que fait-on des Licences ? Et que fait-on des Masters qui n'auraient pas le label UT ??

Et les personnels, ils deviennent quoi dans « un GE ou dans un établissement expérimental de statut dérogatoire spécifique » ?

« **L'UT crée des outils de gestion RH mutualisée (...) Création d'une bourse d'emplois inter-établissements/collèges pour le personnel BIATSS et extension du processus de mobilité interne** » (p.4) Chacun saura décoder ce langage feutré.

Autoritarisme (version UNITI printemps 2012 : un seul captain à bord...)

Exit la collégialité, exit la représentativité. « **Un CA de 23 membres dont seulement 6 EC, 3 BIATSS et 3 étudiants.**» (p 11). Autrement dit : plus les nombres de personnels et d'étudiants sont importants, moins nombreux sont nos représentants.

Déni de démocratie

Après des assises nationales de l'ESR et deux années de discussions conflictuelles, la COMUE sous forme fédérative a été mise en place suite à la loi Fioraso qui, rappelons-le, proposait le choix entre l'association, la fédération et la fusion. Le principe de la fusion avait été très clairement rejeté par l'ensemble des acteurs. **Et voilà pourtant que cette « Feuille de route » mènera « à la disparition de la COMUE »** (p.3) ; et cela, au nom d'une fusion que les discussions d'alors avaient pourtant exclue !!

De la même façon, le projet UNITI, version début 2012, avait provoqué une levée de boucliers de la part de l'ensemble de la communauté ESR du site toulousain. Et pourtant, aujourd'hui, la « Feuille de route » s'inscrit complètement dans les grandes lignes du projet d'alors.

Le grand danger

Les injonctions du CGI (Commissariat général à l'investissement, qui gère les PIA – programmes d'investissements d'avenir - dont font partie les IDEX) à en finir avec UT2 et UT3 comme universités autonomes, pérenniseront une université à 2 vitesses :

**L'université (de Toulouse) gère les crédits,
les collègues (UT2, UT3,...) gèrent la pénurie.**

Aujourd'hui, un système à deux vitesses est en train de se mettre en place. L'UT3 avec un plan de 200 postes gelés (environ 14 millions d'euros de masse salariale) en offre l'illustration la plus criante. Face à une pénurie organisée, la vie des universitaires est réduite à une course effrénée à des financements qui seront distribués essentiellement par une gouvernance « hors sol », au gré de leurs « excellences ». Et malheur à ceux qui ne seront pas dans les « happy few ». Dans le même temps, baisse des crédits récurrents, réduction de l'offre de formation, suppressions de postes, augmentation du nombre d'étudiants et baisse des moyens, on sait déjà beaucoup trop à l'UPS tout ce que cela veut dire...

**Soyons clairs :
la fusion UT2-UT3 n'améliorera pas la situation actuelle de l'UPS**

Il est encore temps de la refuser !

M. le président de l'UPS, au lieu d'affirmer que tout le monde est d'accord avec votre projet, ne pouvez-vous pas faire jouer ce qu'on appelle le dialogue, en informant correctement les personnels sur les conséquences du processus irréversible qui sous-tend la « Feuille de route » ?

Et, sur un tel enjeu, pourquoi ne pas faire jouer ce que la démocratie permet, à savoir une consultation de tous les personnels par référendum ?

L'enjeu de la disparition de l'université Paul Sabatier comme université autonome ne mérite-t-il pas ces mesures citoyennes ?

Le lundi 16 janvier, 13h30
devant le bâtiment administratif

venez demander au CA de ne pas se prononcer
tant que les personnels
n'auront pas été consultés par référendum
sur un projet qui annonce la fin de leur université

